

MAROC : LA COMMISSION PROXIMITÉ SOCIALE DE LA CGEM EN PARTENARIAT AVEC LA BANQUE MONDIALE ET LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LANCENT LE PROGRAMME "JEUNES ET PROXIMITÉ SOCIALE" 2007

La nouvelle édition 2007 vise une seconde fois l'encouragement à l'innovation par et en faveur des jeunes au Maroc, à travers le financement de projets portés par des jeunes et/ou à travers les associations qui les ciblent. Un appel à projets portés par des associations de proximité et répondant aux critères définis ci-dessous a été lancé.

Thèmes

Le programme sera axé autour du thème Jeunes et Proximité Sociale et décliné selon les sous-thèmes suivants :

- Jeunes et Education ;
- Jeunes et Développement rural ;
- Jeunes et Environnement ;
- Jeunes et Education civique / citoyenneté ;
- Jeunes et Activités Génératrices de Revenu (AGR).

Critères de sélection

Critères de ciblage géographique

Les régions ciblées par le programme sont : Agadir, Casablanca, Mohammedia, Marrakech, Rabat-Salé, Tanger, Fès.

Ces régions ont été retenues compte tenu des critères suivants :

- Existence de relais régionaux de la CGEM
- Adhésion/engagement de Chefs d'entreprises citoyens dans la région ciblée

- Existence de réseaux associatifs actifs et fédérateurs
- Engagement/Appui des institutions locales en tant que facilitateurs.

Critères des associations

- Associations ayant, au minimum, trois ans d'existence,
- Associations ayant mis en place des activités ou des projets de proximité et porteurs de valeurs de citoyenneté,
- Associations ayant moins de trois salariés,
- Association ayant mis en place des projets portés par des jeunes ou ayant pour cible les jeunes (tranche d'âge 15-30 ans).

Critères de sélection des projets

- Les projets devront satisfaire au critère de l'innovation que ce soit en termes d'idée de projet ou d'approche,
- Les projets devront démontrer/ décrire les éléments ou composantes qui permettent d'avoir un impact pérenne ou un potentiel clair de pérennisation de l'activité à mettre en place et/ou de ses résultats,
- Les projets devront être porteurs et/ou générateurs de valeurs de la citoyenneté,
- Les projets devront avoir un potentiel de générer des revenus ou de l'emploi,
- La contribution du program-

me "Jeunes et Proximité Sociale" au budget des projets ne doit pas dépasser 100.000 DH.

Processus de sélection

Sur les 300 premiers projets déposés, 100 seront sélectionnés par un jury composé de représentants de la Commission Proximité Sociale et de personnalités reconnues de la société civile et du monde des médias. Les associations, dont les projets auront été retenus, participeront au « Forum 2007 : Jeunes et Proximité sociale » et auront l'opportunité d'obtenir un financement auprès d'entreprises partenaires.

Sessions de formation

Des sessions de formation et d'information, financées par la Banque mondiale et animées par l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED), sont organisées à l'échelon régional. Les associations ayant déposé un dossier de participation au programme peuvent si elles le souhaitent bénéficier d'une de ces sessions de formation à condition de s'être inscrites auparavant. En plus de l'information sur le programme et le processus de sa mise en place, ces sessions porteront sur le montage de projets innovants et pérennes.

- La date limite d'envoi/dépôt des dossiers est fixée au 15 juillet 2007.

- La fiche de projet peut être téléchargée du site de la CGEM :

www.cgem.ma ou de la Banque mondiale : www.banquemondiale.org/ma

Les associations intéressées par cet appel peuvent envoyer leurs propositions de projets par fax, email ou voie postale à : Mme Rajae Tazi CGEM

Tél. : 022 25 26 96 (à 99) Fax : 022 25 38 39 E-mail : forum2007@cgem.ma Site : www.cgem.ma
Angle avenue des FAR et rue Mohamed Errachid - Casablanca